



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

## Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences au titre de Natura 2000

*en application de l'article R.414-23 du code de l'environnement*

### **Préambule :**

Ce formulaire est à remplir par le porteur de projet et fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre, par une analyse succincte du projet et des enjeux, l'absence d'incidence sur un (ou des) site(s) Natura 2000 ou leur caractère négligeable.

Si une incidence non négligeable ne peut être facilement exclue sans analyse plus approfondie, un dossier complet d'évaluation doit être établi.

### **Où trouver des informations sur Natura 2000 ?**

Vous pouvez contacter le service en charge du traitement de votre demande de déclaration, d'autorisation ou d'approbation.

Vous pouvez également contacter le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ou le Service Eau et Biodiversité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

De nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre :

- Liste des sites Natura 2000 de la région Centre par commune :  
[www.centre.ecologie.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/Listes\\_Zonages/liste\\_Psic.html](http://www.centre.ecologie.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/Listes_Zonages/liste_Psic.html) (ZSC)  
[www.centre.ecologie.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/Listes\\_Zonages/liste\\_zps.html](http://www.centre.ecologie.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/Listes_Zonages/liste_zps.html) (ZPS)
- Fiches descriptives, cartes et documents d'objectifs des sites Natura 2000 :  
[www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche\\_zonage\\_biodiversite.html#N20000\\_DH](http://www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche_zonage_biodiversite.html#N20000_DH) (ZSC)  
[www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche\\_zonage\\_biodiversite.html#Natura2000\\_DO](http://www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche_zonage_biodiversite.html#Natura2000_DO) (ZPS)
- Carte interactive des zonages sur la nature (carmen) :  
[http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature\\_region2.map](http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/11/nature_region2.map)
- Fiches descriptives des milieux et espèces Natura 2000 :  
[www.centre.ecologie.gouv.fr/Fiches\\_habitats/liste\\_habitats.html](http://www.centre.ecologie.gouv.fr/Fiches_habitats/liste_habitats.html) (directive « Habitats »)  
[www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche\\_oiseaux/oiseaux\\_zps.html](http://www.centre.ecologie.gouv.fr/fiche_oiseaux/oiseaux_zps.html) (directive « Oiseaux »)

**COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET :**

STATUT JURIDIQUE : SYNDICAT DE RIVIERE

*(particulier, collectivité, société, autre...)*

NOM et PRENOM du demandeur ou RAISON SOCIALE pour les personnes morales :

Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R)

ADRESSE : 5 Impasse des Mares, 28500 Sainte-Gemme-Moronval

TELEPHONE : 02 37 82 38 70

TELECOPIE : \_\_\_\_\_

EMAIL : secretariat@sbv4r.fr

NOM, PRÉNOM et QUALITÉ du responsable du projet pour les personnes morales :

JULIE LAZ, TECHNICIENNE RIVIERE

## 1 DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION

### **Intitulé et nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention :**

*Préciser le type d'activité envisagé : manifestation sportive (terrestre, nautique, aérienne, motorisée ou non, etc.), création d'équipements ou d'infrastructures (chemins, dessertes, parkings, voies d'accès, aménagements pour l'accueil du public, etc.), constructions, canalisations, travaux en cours d'eau ou en berges, création de plan d'eau, prélèvements, rejets, drainages, curages, abattages d'arbres, plantations, etc.*

*Restauration du cours de la Vesgre dans la traversée de Berchères-sur-Vesgre (28).*

*Le projet vise à restaurer le fond de vallée de la Vesgre dans toutes ses composantes (hydrologique, hydromorphologique, paysagère) pour assurer le rétablissement de la continuité écologique et restaurer les milieux naturels connexes sur la commune de Berchères-sur-Vesgre.*

**Localisation :**

COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) : **BERCHERES-SUR-VESGRE**

LIEU(X)-DIT(S) :

A L'INTERIEUR DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

A PROXIMITE DU (DES) SITE(S) NATURA 2000 SUIVANT(S) :

**A 2,2 KM DU SITE N° FR2400552 : VALLEE DE L'EURE DE MAINTENON A ANET ET VALLONS  
AFFLUENTS**

*Joindre obligatoirement une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention sur fond de carte IGN au 1/25000 ou au 1/50000 (une impression à partir du Géoportail [www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr) peut servir de support) et un plan descriptif du projet (plan cadastral, plan de masse, etc.).*

**Étendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention :**

SURFACE APPROXIMATIVE DE L'EMPRISE GLOBALE DU PROJET : **≈ 200 M<sup>2</sup>**  
(préciser l'unité de mesure : m<sup>2</sup>, ha, etc.)

ET / OU

LINEAIRE TOTAL CONCERNE PAR LE PROJET OU LA MANIFESTATION : **600 M**  
(préciser l'unité de mesure : m, km, etc.)

NOMBRE PREVU DE PARTICIPANTS :  
(dans le cas de manifestations sportives ou culturelles)

SURFACES CONCERNÉES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMÉNAGEMENT :  
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : surfaces imperméabilisées, construites, défrichées, etc.)

LINEAIRES CONCERNES PAR TYPE DE TRAVAUX OU D'AMÉNAGEMENT :  
(préciser si nécessaire pour chaque aménagement unitaire. Exemples : linéaires d'infrastructures, de canalisations, de travail en cours d'eau ou fossés, etc.)

**Durée et période des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :**

*Préciser la durée (en nombre de jours, de mois) et/ou la période (saison, entre JJ/MM/AA et JJ/MM/AA) approximative ou exacte des travaux, de la manifestation ou de l'intervention si elles sont connues.*

**6 semaines**

**Fin d'été à automne, à partir d'août et jusqu'à octobre**

## 2 DESCRIPTION DES INCIDENCES DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION SUR UN (DES) SITE(S) NATURA 2000

### Milieus présents sur l'emprise du projet :

*Cocher les cases concernées et joindre dans la mesure du possible une ou des photo(s) du site avec le report des prises de vue sur la carte de localisation.*

- zone urbanisée ou construite
- routes et accotements
- autre milieu artificialisé (*préciser si possible : carrière, terrain de sport, camping, etc.*)
  
- jardin, verger, zone maraîchère, vigne
- grande culture
- friche
- jachère
- prairie (*préciser si possible pré de fauche ou pâture*)
  
- autre milieu ouvert (*préciser si possible : lande, fourré, etc.*)
  
- forêt de feuillus
- forêt de résineux
- forêt mixte
- plantation de peupliers
- bosquet
- haie (*préciser si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non, etc.*)
  
- vieux arbres (*préciser si possible : alignements, isolés, têtards, etc.*)
  
- cours d'eau (*préciser si possible la périphérie : bancs de sables, fourrés, forêt, etc.*)
  
- plan d'eau (*préciser s'il est compris dans une chaîne d'étangs*)
  
- mare (*préciser si possible si elle est végétalisée ou non*)
  
- fossé
- autre zone humide (*préciser si possible : roselière, tourbière, etc.*)
  
- autre milieu (*préciser si possible : grotte, falaise, etc.*)

*Pour chaque milieu, on fera mention, dans la mesure du possible, des activités qu'ils supportent et de leur fréquence (exemple : mare servant toute l'année à l'abreuvement des troupeaux ; prairie fauchée tous les ans ; terrain de sport régulièrement utilisé ; etc.).*

**Types d'incidences potentielles générées par le projet, la manifestation ou l'intervention :**

*Cocher les cases potentiellement concernées et si possible les milieux/espèces susceptibles d'être touchés pour chaque type d'impact. Préciser également si l'impact est avéré ou éventuel.*

- destruction du milieu par travail ou décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, comblement de zones humides, abattage d'arbres ou de haies...

*Préciser :*

- détérioration du milieu par piétinement, circulations de véhicules motorisés ou non, drainage et assèchement...

*Préciser :*

- détérioration du milieu par pollution directe ou indirecte (traitements, rejets...)

*Préciser :*

- détérioration du milieu par abandon des pratiques de gestion courante, déprise, enrichissement...

*Préciser :*

- perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, les émissions de bruits, de poussières, l'éclairage (notamment de nuit), la rupture de corridors écologiques...

*Préciser : Bruits*

La réalisation du chantier se fera en dehors des périodes de reproduction de la faune piscicole et de croissance des alevins, afin d'éviter toute mortalité directe ou induite sur les populations piscicoles présentes. La faune aquatique aura eu le temps de s'éloigner et ne sera pas dérangée par les travaux.

Les nuisances sonores et la présence humaine liée aux travaux pourraient également gêner la faune terrestre comme les oiseaux. Cependant, cette faune terrestre pourra se réfugier dans les zones où la gêne occasionnée ne se fera pas ressentir. Les travaux seront effectués en dehors de la période de nidification

### 3 CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure ici sur l'absence ou non d'incidences de son projet. En cas d'incertitude, il est conseillé de prévoir une évaluation complète.

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable sur un (ou des) site(s) Natura 2000 (le cas échéant, par effet cumulé avec d'autres projets portés par le demandeur) ?**

**NON** : ce formulaire accompagné du dossier de demande est à remettre au service en charge de l'instruction.

**OUI** : un dossier complet doit être établi et transmis au service en charge de l'instruction du dossier.

#### Commentaires éventuels :

Les interventions se feront hors site Natura 2000. De plus, les travaux visent à améliorer les écoulements dans la Vesgre où l'on observe actuellement une homogénéité des écoulements et un appauvrissement des habitats.

Fait à : Sainte-Gemme-Moronval

Le : 14/02/2023

Signature : pour le président empêché et par délégation : M. Raymond ROY, 2<sup>nd</sup> Vice-président :

**SBV 4R**  
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT  
DES 4 RIVIERES



Modèle 2010-11